

**Zeitschrift:** Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

**Band:** 94 (1996)

**Heft:** 12

**Vereinsnachrichten:** V+D : Eidgenössische Vermessungsdirektion = D+M : Direction fédérale des mensurations cadastrales

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Seine langjährige Tätigkeit als Experte bei den Lehrabschlussprüfungen der Vermessungszeichner und am Interkantonalen Technikum Rapperswil sind Zeugnis für sein Engagement.

Die Erziehung und Ausbildung seiner Kinder waren ihm wichtig. Er durfte erleben, wie sein Sohn Lukas den selben Ausbildungsweg mit Erfolg abschloss. In seinen letzten Lebenstagen freute er sich, einen tüchtigen Nachfolger zu haben. Auch die beiden anderen Kinder durften ihren gewählten Beruf erlernen, Sabine als Kindergärtnerin und Patrik als Mikrotechnik-Ingenieur.

Gerne hörte Paul Domeisen Musik oder musizierte selbst. Sein plötzlicher, früher Tod infolge eines Hirnschlages und Herzversagens in den Morgenstunden des 16. September 1996 hat alle tief erschüttert und uns bewusst gemacht, wieviel wir ihm zu verdanken haben. Wir werden ihn in guter Erinnerung behalten.

R. Meier

## VSVF/ASPM/ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungsfachleute  
L'association suisse des professionnels de la mensuration  
L'associazione svizzera tecnici del catasto

### Compte rendu de la séance du Comité central

6 septembre 1996 à Brugg (AG)

Les Habsbourg, dont le château d'origine n'est qu'à un jet de pierre de Brugg, fondèrent cette petite cité au début du 12<sup>e</sup> siècle pour servir de tête-de-pont sur l'Aar et de point de départ pour le franchissement du Bözberg et du Jura. Conquête par Berne en 1415, Brugg demeura une petite ville de province repliée sur elle-même jusqu'à l'époque de l'industrialisation. La vieille ville, pour une grande part fermée à la circulation routière, témoigne du caractère contemplatif des citoyens de l'époque et de leur fierté.

Si la menace de mes collègues de déterminer un lieu permanent pour les séances du Comité devait se matérialiser, ce serait la fin des visites de villes et de petites bourgades, et on se retrouverait chaque fois au Buffet de la Gare d'Olten.

Conformément à l'ordre du jour, le Comité a traité les affaires suivantes:

Mouvement des membres:

Nous avons enregistré sept entrées et douze départs. On peut prévoir avec une quasi certitude le moment où le nombre des membres sera tombé au-dessous de la limite des 1500 personnes. A mon avis, les raisons en sont l'incertitude et les turbulences qui caractérisent actuellement le marché du travail – si l'on ose encore parler de marché.

Nouveau règlement pour l'examen professionnel pour techniciens-geomètres:

Les sections ont donné leur accord de principe avec le nouveau règlement. Indépendamment du nombre de candidats inscrits, Genève désire organiser cet examen tous les deux ans, ce qui est accepté. Une maturité professionnelle préalable n'est pas exigée. En revanche, une réduction de la finance, telle que la section Vaud le souhaite, est rejetée par le CC, étant donné que les frais d'examen ne sont aujourd'hui déjà pas couverts. Le CC souhaite en outre que les examens de rattrapage soient facturés au même tarif que les examens. La durée de l'exercice pratique de la profession demeure inchangée à six ans, mais l'obligation de le faire dans la mensuration officielle doit être abolie. Ainsi, une disposition surannée sera supprimée, ce qui donnera à nos collègues de la mensuration des constructions et des mensurations techniques enfin les mêmes chances.

Nouvelle loi sur le travail, votation du 2 décembre 1996:

Tout comme d'autres organisations qui défendent les intérêts des travailleurs, la FSE, notre organisation faïtière, lutte avec acharnement contre la nouvelle loi sur le travail. Le CC et la Commission pour l'étude de questions contractuelles et de travail en particulier sont convaincus que cette nouvelle loi constituera pour les travailleurs une nouvelle diminution massive de leur qualité de vie et apportera surtout des avantages aux employeurs. Le CC recommande à ses membres de réfléchir sérieusement sur le pour et le contre de cette votation et surtout de ne pas manquer d'aller voter.

Personnellement, j'ai déjà entendu à satiété le mot magique, avec lequel on coupe l'herbe sous les pieds des adversaires et dissipe tous les arguments, aussi fondés ou justifiés soient-ils. Vous le connaissez aussi, ce terme: il s'appelle postes de travail.

Soumissions en Romandie (et certainement aussi ailleurs):

Les sections VD et GE se plaignent du fait que des bureaux qui ne respectent pas les conditions de travail convenues sont prises en considération lors d'attributions de mandats. Ces sections n'ont rien contre une concurrence ouverte, mais elles se défendent contre les bureaux qui obtiennent des mandats aux frais du personnel en soumissionnant à des prix de dumping. Nous nous approchons de nouveau du libéralisme de Manchester, où l'honnêteté, la décence et l'éthique sont piétinées.

Post scriptum:

Ueli Fehlmann, président de la section Argovie, qui nous avait invités, a pu nous donner la date de l'AG 1998. Elle aura lieu les 24 et 25 avril à Aarau. Quelle coïncidence car, en l'an 1798, Aarau fut pour quelques mois la capitale de la Suisse, ou plus précisément de la République helvétique. Un directoire de cinq personnes à la tête de cet Etat unifié siégea à la villa Schlossgarten située dans la Laurenzenvorstadt. Il promulguait des

décrets et des arrêtés et instaura des lois, telles que sur l'abolition des charges féodales, des barrières douanières et de la torture (!), sur la création d'une monnaie unique et la sécularisation des couvents. On peut donc dire que la naissance de la Suisse ne remonte pas au treizième siècle, mais qu'elle a bel et bien eu lieu en 1798, année où les servitudes de la majorité et les prérogatives d'une petite minorité furent abandonnées – tout au moins pour un certain temps. Je sais que le canton d'Argovie commémorera dûment cette date historique.

W. Sigrist

## V+D / D+M

Eidgenössische Vermessungsdirektion  
Direction fédérale des mensurations cadastrales

### Patentierung von Ingenieur-Geometern 1996 Ingénieurs géomètres brevetés de 1996

Aufgrund der bestandenen praktischen Prüfungen in Münsingen wird den nachgenannten Herren die Urkunde als Patentierter Ingenieur-Geometer erteilt:

A la suite d'examen pratiques subis avec succès à Munsingen, le titre d'ingénieur géomètre breveté est décerné à Messieurs:

Burkhalter Urs Peter, geb. 6.12.1964, von Lützelflüh BE, 3074 Muri b. Bern

Derungs Conrad Giusep, nato 19.9.1968, da Vignogn GR, 7147 Vignogn

Dütschler Peter, geb. 16.10.1963, von Oberhelfenschwil SG, 6006 Luzern

Frei Fabian, geb. 2.7.1968, von Nuglar SO, 4413 Büren SO

Halter Roman, geb. 29.9.1967, von Braunau TG, 9500 Wil

Hartmann Bernd, geb. 29.12.1966, von Arvigo GR, 7550 Scuol

Kaul Christian, geb. 6.2.1966, von Zürich ZH, 8450 Andelfingen

Lütolf Gregor, geb. 29.6.1967, von Nebikon LU, 3280 Murten

Oswald Armin, geb. 27.4.1964, von Ilanz GR, 7074 Malix

Stahl Martin, geb. 22.1.1968, von Oberrohrdorf AG, 5452 Oberrohrdorf

Eidgenössisches

Justiz- und Polizeidepartement

Département fédéral de justice et police